

L'Uprona demande la suspension de la révision de la Constitution

@rib News, 19/11/2013 â€“ Source Xinhua L'Union pour le ProgrÃ©s National (UPRONA), deuxiÃ¨me parti au pouvoir au Burundi, demande au gouvernement la suspension du projet de loi portant rÃ©vision de la Constitution et de le soumettre Ã des consultations "les plus larges et les inclusives possibles". Le prÃ©sident de l'UPRONA, Charles Nditije (photo), a indiquÃ© mardi au cours d'une confÃ©rence de presse que le projet de loi portant rÃ©vision de la constitution, rÃ©cemment transmis au Parlement par le gouvernement, "n'aurait pas soulevÃ© tant de tollÃ© dans l'opinion si elle avait empruntÃ© une dÃ©marche rÃ©guliÃ¨re et si elle ne tournait pas dÃ©finitivement le dos Ã l'esprit et Ã la lettre de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la RÃ©conciliation au Burundi (AAPRB) du 28 aoÃ»t 2000".

La Constitution du 18 mars 2005, objet de rÃ©vision, a soulignÃ© M. Nditije, est une Ã©manation de l'AAPRB, Ã©galement nÃ©gociÃ© pendant prÃ©s de quatre ans entre toutes les parties prenantes au conflit burundais avec l'appui de la communautÃ© internationale et des chefs d'Etat de la sous-rÃ©gion, qui en sont les co-signataires. "C'est dire donc que la Constitution actuelle ne peut Ãªtre une propriÃ©tÃ© privÃ©e d'un seul parti politique, fut-il le parti majoritaire. Elle est la propriÃ©tÃ© de tous les Burundais dans leur diversitÃ© ethnique, politique et sociale. VoilÃ© pourquoi le parti UPRONA condamne cette dÃ©marche en solo et s'inscrit en faux contre ce diktat que veut imposer le parti CNDD-FDD au peuple burundais et qui peut Ãªtre qualifiÃ© de hold-up constitutionnel", a-t-il dÃ©clarÃ©. M. Nditije a indiquÃ© qu'en regardant de prÃ©s les 69 articles amendÃ©s au niveau de la Constitution en vigueur, "il ne s'agit pas de simples amendements Ã l'actuelle Constitution, mais bel et bien de l'introduction d'une nouvelle Constitution qui enterre dÃ©finitivement l'AAPRB". M. Nditije, a-t-il poursuivi, s'inscrit Ã©galement en faux contre un projet de loi d'une nouvelle Constitution introduisant un Premier ministre jouissant des prÃ©rogatives de chef de gouvernement et en provenance du parti majoritaire. Cette nouvelle donne pÃ©che contre l'esprit d'Arusha en rapport avec le partage du pouvoir entre les composantes ethniques de la gestion dans les affaires de l'Etat, a-t-il dit. Plus grave encore, a affirmÃ© M. Nditije, le projet prÃ©conise que les lois simples seraient votÃ©s au Parlement Ã la majoritÃ© absolue, contrairement Ã celle actuelle des 2/3. Pourtant, a soulignÃ© Nditije, le projet de Constitution maintient la reprÃ©sentation des composantes ethniques Ã 60% pour les Hutu et Ã 40% pour les Tutsi au niveau des institutions, "mais ferme les yeux sur le fait que cette nouvelle majoritÃ© de vote des lois peut permettre au groupe ethnique majoritaire de conduire le pays Ã sa guise sans Ãªtre obligÃ© de consulter les autres composantes politico-ethniques", a-t-il martelÃ©, estimant que cette situation risque de consacrer une dictature ethnique. M. Nditije a aussi fustigÃ© le fait que la laÃ©icitÃ© de l'Etat s'en trouve reniÃ©e avec l'introduction d'un nouveau serment faisant rÃ©fÃ©rence "au nom du Dieu le Tout Puissant" pour les plus hautes autoritÃ©s de la rÃ©publique. Par ailleurs, a-t-il poursuivi, l'UPRONA considÃ¨re qu'en ce qui concerne le prÃ©sident de la rÃ©publique, le nouveau texte constitutionnel introduit des flous pour le moins tendancieux. En proposant la suppression des articles qui font rÃ©fÃ©rence aux mandats en cours de l'actuel prÃ©sident de la rÃ©publique et en gardant uniquement l'article stipulant que "le prÃ©sident de la rÃ©publique est Ã©lu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois", le nouveau texte ouvre la possibilitÃ© pour l'actuel chef d'Etat, de briguer un autre mandat renouvelable encore une fois.